

## Notice d'utilisation

# Y VOIS



Chaque radiateur est livré avec une plaque d'identification permettant d'assurer la traçabilité de ses composants. Cette plaque atteste de sa conformité aux directives européennes et aux normes électriques. Son installation est prévue dans les conditions définies dans cette notice et sera effectuée par un technicien compétent. Cette notice reprend également les conditions d'utilisation et de sécurité de l'utilisation des produits.

### Rappel des caractéristiques techniques et dimensionnelles

Puissance sous 230 V	Largeur	Poids	Hauteur	Profondeur
600 W	490 mm	10 kg	575 mm	80 mm
900 W	690 mm	13 kg		
1 200 W	890 mm	18 kg		
1 500 W	990 mm	20 kg		
2 000 W	1 190 mm	25 kg		

## INSTALLATION

Chaque appareil porte une étiquette précisant :

1. L'instruction « NE PAS COUVRIR »
2. Le nom commercial du produit
3. Le numéro de série de l'appareil
4. La puissance
5. La tension de fonctionnement : 220-240 V
6. La fréquence du courant : ~ -50 Hz
7. Le symbole Classe II L'indice IP X4
8. La fabrication en France
9. Les différents labels

### I – Choix de l'emplacement

Le radiateur ne doit pas être installé :

- ✓ Dans une niche ;
- ✓ À moins de 100 mm d'un angle de pièce ;
- ✓ Sous une tablette ;
- ✓ En dessous d'une prise de courant.

Il doit être **fixé** au mur :

- ✓ À au moins **12 cm du sol** ;
- ✓ Horizontalement ;
- ✓ Sans qu'il soit possible de le décrocher du mur sans outil.

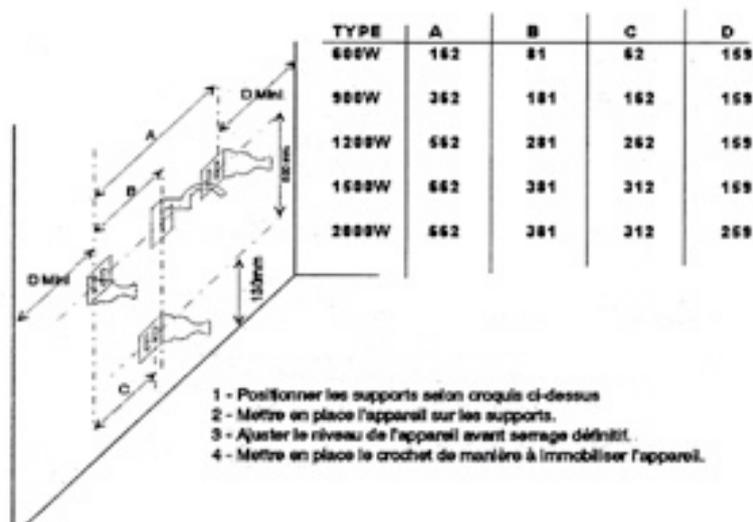
Dans une salle de bains, les dispositifs de commande du radiateur ne doivent pas être accessibles à une personne utilisant une douche ou une baignoire ; il est donc **recommandé de les placer à une distance supérieure à 60 cm** de l'aplomb de ces dispositifs.

YVOIS est **classe II, double isolation**, protégé contre les projections d'eau.

## II – Montage

Les radiateurs sont fixés au mur au moyen des **3** pattes de fixation et d'**1** crochet de sécurité, livré. Ces fixations doivent être fixées conformément au schéma ci-dessous.

**L'espace entre le radiateur et le mur doit être laissé libre pour assurer le bon fonctionnement et la régulation de l'appareil.**



## Fluide caloporteur

Cet appareil est rempli d'une quantité précise de liquide de synthèse, biodégradable. Les réparations nécessitant l'ouverture du réservoir de liquide ne doivent être effectuées que par le fabricant, son représentant ou son service après-vente qui doit être contacté en cas de fuite du liquide.

**Les réglementations concernant l'élimination du fluide doivent être respectées lorsque l'appareil est mis au rebut.**

## III – Installation électrique

Avant tout branchement, couper l'alimentation générale de l'installation.

- Alimentation électrique requise : 230 Volts, maximum 240 Volts.

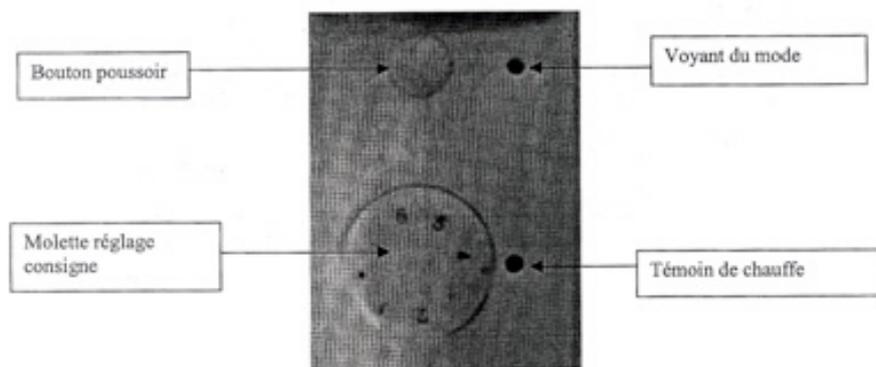
Chaque radiateur doit être alimenté par une ligne protégée par disjoncteur ou coupe-circuit avec un calibre de 10 A minimum. Un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm doit toujours être prévu dans l'installation fixe. **L'absence de protections adaptées peut générer d'importants dégâts en cas de surtension accidentelle.**

- Raccordements :

Le branchement doit se faire exclusivement sur une boîte de raccordement

- ✓ **Marron** : phase secteur
- ✓ **Bleu** : neutre secteur
- ✓ **Noir** : fil Pilote (si non raccordé : en attente isolé).

## PRÉSENTATION



## UTILISATION

### IV – Fonctionnement mode local

Gestion des ordres manuels par bouton poussoir par appui successif.

- 1- Appui > à 3 secondes : Mode **Arrêt**, les deux voyants sont éteints.
- 2- Appui < à 3 secondes : Mode **Marche**, voyant du mode vert allumé fixe (voyant rouge allumé fixe si besoin de chauffe).
- 3- Appui < à 3 secondes : Mode **Marche Forcée** pendant deux heures, les deux voyants rouges sont allumés. Au bout de deux heures, retour au mode précédent.
- 4- Appui < à 3 secondes : Mode **Eco**, abaissement de la température d'environ 3,5°C. Voyant du mode vert clignotant.
- 5- Appui < à 3 secondes : Mode **Hors Gel**, maintient une température de 7°C ± 3,5. Voyant de mode rouge clignotant.

### Consignes de chauffe

Réglable par la molette. Elle s'étend de 1 à 6 graduations qui correspond environ à des niveaux de 5°C et de 30°C. La précision est de ± 1°C. L'incrément est de 5°C environ (progression linéaire).

NB : en cas de coupure secteur, le mode est sauvegardé.

### V- Fonctionnement avec Fil Pilote

- ✓ **Confort** régulation à température de consigne
- ✓ **Confort -1** régulation à température de consigne -1°C
- ✓ **Confort -2** régulation à température de consigne -2°C
- ✓ **Réduit** régulation à température de consigne -4°C
- ✓ **Hors-Gel** régulation à 6°C
- ✓ **Arrêt** chauffe impossible

NB : les ordres Confort -1 et -2 sont donnés par EDF via le compteur électronique.

La **gestion des priorités** entre les modes locaux et programmés sur fil pilote s'effectue conformément au tableau suivant :

Mode sélectionné	État sur Fil Pilote			
	Confort	Réduit	Hors Gel	Arrêt
Confort	Confort	Réduit	Hors Gel	Arrêt
Réduit	Réduit	Réduit	Réduit	Arrêt
Hors Gel	Hors Gel	Hors Gel	Hors Gel	Arrêt
Arrêt	Arrêt	Arrêt	Arrêt	Arrêt

L'état du témoin est celui du mode local en vigueur. Selon les ordres Fil Pilote et la table de priorité, le témoin clignote si un ordre différent lui est donné (dérogation), tant que le mode en vigueur est différent du mode local.